

AR PREFECTURE

017-200041523-20210309-DEC88_2021-AU
Reçu le 09/03/2021

H A U T E



SAINTONGE

Formation Personnel

Décision n° 88/2021
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de partenariat relative à l'animation d'ateliers collectifs, d'échange, autour du budget avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires des Charentes.

Fait à Jonzac,
Le 09 MARS 2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**